Matthieu MORIER •
Tony RANGEARD •
Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

B&A
AUDIT

Tél. 05 49 65 09 52

contact@berton-et-associes.com
www.berton-et-associes.com

"Le Village" BP 10017
2, avenue d'Angers
79301 BRESSUIRE CEDEX

SARL B&A Audit au capital de 30 000 €
R.C.S. Niort 789 180 940

Société d'Expertise Comptable
Inscrite au tableau
de l'Ordre de la Région de Poitiers
et de Commissariat aux Comptes
Inscrite dans le ressort
de la Cour d'Appel de Poitiers

TVA intra communautaire
FR 06 789 180 940
TVA réglée sur encaissements

Association "CHANTIERS PEUPINS"
Le Peux
79140 LE PIN

COMMISSARIAT AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2024

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ASSOCIATION CHANTIERS PEUPIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2024

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale en date du 30/06/2022, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CHANTIERS PEUPINS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bressuire le 25 mai 2025

Sarl B&A AUDIT, Commissaire aux Comptes Représentée par Tony RANGEARD	

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	34 061	34 061		
	Constructions	43 227	43 227		894
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	162 420	142 512	19 908	28 675
	Autres immobilisations corporelles	46 779	19 472	27 307	33 513
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	700		700	700
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	300		300	300
	TOTAL (I)	**287 487**	**239 272**	**48 215**	**64 083**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	22 689		22 689	10 476
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	25 920		25 920	12 573
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	81 353		81 353	122 716
	Autres créances	57 383		57 383	64 925
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	39 669		39 669	24 653
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				184
	TOTAL (II)	**227 015**		**227 015**	**235 526**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**514 502**	**239 272**	**275 230**	**299 609**

Visé par B&A AUDIT Commissaire aux Comptes

(1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an
(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Fonds associatifs	**Fonds propres**		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	41 801	41 801
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	51 336	49 967
	Résultat de l'exercice	(3 756)	1 369
	Total des fonds propres	**89 381**	**93 137**
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	34 932	44 838
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs	**34 932**	**44 838**
	Total des fonds associatifs	**124 314**	**137 975**
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95 132	82 617
	Dettes fiscales et sociales	55 713	79 018
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	72	
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	**150 916**	**161 634**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**275 230**	**299 609**

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(3 755,69)	1 369,26
(1) Dont à moins d'un an	150 916	161 634
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

ENGAGEMENTS DONNES

Visé par B&A AUDIT Commissaire aux Comptes

Compte de Résultat

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	60 240	32 259
	Prestations de services	298 286	291 871
	Productions stockée	13 347	8 309
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	92 160	494 200
	Dons	40	33
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	204	4 839
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	34 128	24 776
	Autres produits	447 455	
	Total des produits d'exploitation	**945 860**	**856 286**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	115 356	58 673
	Variation de stock	(12 214)	(6 921)
	Autres achats et charges externes	202 231	180 815
	Impôts, taxes et versements assimilés	13 671	13 164
	Rémunération du personnel	542 816	525 277
	Charges sociales	81 652	72 728
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	16 518	17 628
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	22	254
	Total des charges d'exploitation	**960 052**	**861 618**
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	**(14 192)**	**(5 332)**
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérets et produits financiers	513	554
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérets et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER	**513**	**554**
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	**(13 679)**	**(4 778)**
	Produits exceptionnels	9 923	9 401
	Charges exceptionnelles		
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	**9 923**	**9 401**
	Impôts sur les sociétés		3 254
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	**956 296**	**866 241**
	TOTAL DES CHARGES	**960 052**	**864 872**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**(3 756)**	**1 369**
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**PRODUITS**		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

Visé par B&A AUDIT
Commissaire aux Comptes

Compte de Résultat

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	60 240	32 259
	Prestations de services	298 286	291 871
	Productions stockée	13 347	8 309
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	92 160	494 200
	Dons	40	33
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	204	4 839
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	34 128	24 776
	Autres produits	447 455	
	Total des produits d'exploitation	**945 860**	**856 286**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	115 356	58 673
	Variation de stock	(12 214)	(6 921)
	Autres achats et charges externes	202 231	180 815
	Impôts, taxes et versements assimilés	13 671	13 164
	Rémunération du personnel	542 816	525 277
	Charges sociales	81 652	72 728
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	16 518	17 628
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	22	254
	Total des charges d'exploitation	**960 052**	**861 618**
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	**(14 192)**	**(5 332)**
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérets et produits financiers	513	554
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérets et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER	**513**	**554**
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	**(13 679)**	**(4 778)**
	Produits exceptionnels	9 923	9 401
	Charges exceptionnelles		
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	**9 923**	**9 401**
	Impôts sur les sociétés et Participation des salariés		3 254
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	**956 296**	**866 241**
	TOTAL DES CHARGES	**960 052**	**864 872**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**(3 756)**	**1 369**
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**PRODUITS**		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

Visé par B&A AUDIT
Commissaire aux Comptes

Visé par B&A AUDIT
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Visé par B&A AUDIT
Commissaire aux Comptes

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **275 230** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **956 296** euros et un total **charges** de **960 052** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-3 756** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024.**

Il a une durée de **12** mois.

Les comptes annuels ont été établis par le Conseil d'Administration.

Description de l'association :

Cette association a pour but l'accueil et l'insertion des personnes en difficulté.

Faits caractéristiques de l'exercice

Il n'existe aucun fait susceptible de donner une information significative.

Evénements significatifs postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur significatif n'est relevé par rapport :

- à des renseignements complémentaires modifiant une situation qui existait déjà à la date du bilan
- à des renseignements concernant une situation qui n'existait pas à la date du bilan.

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Règles et Méthodes Comptables

Visé par B&A AUDIT
Commissaire aux Comptes

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immeubles
Ils sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires (droits de mutation et autres frais).

Les matériels et autres immobilisations corporelles
Ils sont évalués à leur prix d'achat, à l'exclusion des frais accessoires, notamment des frais d'immatriculation, de convoyage, etc ...

Evaluation des amortissements

La base amortissable est la valeur d'entrée énoncée ci-dessus sans déduction d'une valeur résiduelle.
Celle-ci pour l'ensemble des matériels, outillages, et matériels roulants, n'est pas apparue significative et mesurable, au terme de leur durée d'utilisation.

En outre, le prix d'achat ci-dessus n'a pas fait l'objet d'une répartition entre ses divers composants.

Conformément aux mesures de simplification comptable réservées aux PME, ces biens non décomposés sont amortis sur la durée fiscale et non sur la durée réelle d'utilisation, sans comptabilisation de l'amortissement dérogatoire.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 ans

Evaluation des matières et marchandises

Les matières premières ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

Evaluation des produits et en cours

Les en cours de production ont été évalués au prix de revient.

Evaluation des produits finis

Les produits finis ont été évalués au prix de vente minoré de 20%.

Dépréciation des stocks

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Visé par B&A
Commissaire aux C

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 640 euros. Ces honoraires ont été facturés au titre du contrôle légal des comptes.

Engagement en matière de pensions et retraites

Les engagements n'ont pas été comptabilisés sous forme de provision.
Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de mise à la retraite ont été évalués au 31/12/2024 suivant la méthode rétrospective des unités de crédits projetées.

Cette méthode correspondant à la notion de dette actuarielle consiste à :
- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, des droits au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise.
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (valeur actualisée de l'obligation).

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

L'évaluation des engagements, à la clôture de l'exercice, tient compte des paramètres suivants :
- départ volontaire à 60 - 64 ans
- taux de charges égal à 40 % dans le cadre d'un départ volontaire
- taux d'actualisation retenu : 3.56 %, moyenne du taux IBOXX sur 24 mois (janvier 2023 à décembre 2024)
- table de mortalité : INSEE 2024

Compte tenu des hypothèses actuarielles retenues, le total de l'engagement des indemnités de fin de carrière au **31/12/2024** s'élève à 3 622 Euros.

Immobilisations

Visé par B&A AUDIT
Commissaire aux Comptes

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains	34 061					34 061
	Constructions sur sol propre	43 227					43 227
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	31 142				31 142	
	Instal technique, matériel outillage industriels	161 770		650			162 420
	Instal., agencement, aménagement divers	29 766					29 766
	Matériel de transport	16 783					16 783
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	229					229
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**316 979**		**650**		**31 142**	**286 487**
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A EIRE CEDES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	700					700
	Prêts et autres immobilisations financières	300					300
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**1 000**					**1 000**
	TOTAL	**317 979**		**650**		**31 142**	**287 487**

Amortissements

Visé par B&A AUDIT
Commissaire aux Comptes

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains	34 061			34 061
	Constructions sur sol propre	43 227			43 227
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	30 248	894	31 142	
	Instal technique, matériel outillage industriels	133 094	9 417		142 512
	Autres instal., agencement, aménagement divers	2 874	2 850		5 724
	Matériel de transport	10 162	3 357		13 519
	Matériel de bureau, mobilier	229			229
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**253 896**	**16 518**	**31 142**	**239 272**
	TOTAL	**253 896**	**16 518**	**31 142**	**239 272**

Créances et Dettes

Visé par B&A AUDIT Commissaire aux Comptes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	300		300
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	81 353	81 353	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	221	221	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	13 708	13 708	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	43 454	43 454	
	Charges constatées d'avance			
	TOTAL DES CREANCES	**139 036**	**138 736**	**300**
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	95 132	95 132		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	27 099	27 099		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 620	24 620		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 942	3 942		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	51	51		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	72	72		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**150 916**	**150 916**		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Visé par B&A AUDIT
Commissaire aux Comptes

Produits à recevoir

		31/12/2024
Total des Produits à recevoir		**38 289**
Autres créances clients		**12 637**
Clients fact. a etablir	12 637	
Autres créances		**25 651**
Fourn.avoirs a recevoir	11 944	
Subventions a recevoir	13 708	

Visé par B&A AUDIT
Commissaire aux Comptes

Charges à payer

		31/12/2024
Total des Charges à payer		**39 827**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**13 739**
Fourn.fact.non parvenues	13 739	
Dettes fiscales et sociales		**26 088**
Dette prov.conges a payer	19 168	
Dette prov. primes	190	
Dette prov.rtt a payer	1 117	
Org.sociaux charges a payer	4 663	
Org. sociaux ch s/ primes	72	
Org sociaux charges a payer rtt	390	
Org.soc.autre charges a payer	489	

Tableau de suivi des fonds associatifs

Visé par B&A AUDIT
Commissaire aux Comptes

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	49 967	1 369		51 336
Résultat de l'exercice	1 369	(5 125)		(3 756)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecrats de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	44 838	33 198	43 103	34 932
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Dépenses refusées par l'autorité de tarification				
Dépenses non opposables au tiers financeurs				
TOTAL	**96 174**	**29 442**	**43 103**	**82 513**

Visé par B&A AUDIT
Commissaire aux Comptes

Concours publics et subventions

31/12/2024	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics		447 455				447 455
Subventions d'exploitation			61 027		31 134	92 160
Subventions d'investissement						
TOTAL		**447 455**	**61 027**		**31 134**	**539 616**

Effectif moyen

Visé par B&A AUDIT
Commissaire aux Comptes

		31/12/2024	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires			
	Employés		29	
	Ouvriers			
	TOTAL		**29**	